



## Comité de pilotage

RAPPORT

26.03.2023

<b>PRÉSIDENT</b>	Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour la FEB)
<b>SECRÉTAIRE</b>	Bart Engels (secrétariat du Forum national)
<b>PRÉSENTS</b>	Abram Op de Beeck (BASF pour la FEB), Bart Engels (AGD&A), Jan Van Wesemael (Alfaport - Voka), Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENSCIA), Kevin Verbelen (Agoria), Kristof Vranckaert (AGD&A), Werner Rens (AGD&A), Joëlle Delvaux (AGD&A), Satoko Nakayama (AGD&A), Ivan Verborgh (AGD&A), Stijn De Smet (AGD&A), Tom De Ridder (Audi pour Agoria), Renate Simon (AGD&A), Goedele Boonen (AGD&A), Jef Hermans (Portmade pour Forward Belgium), Goedele Boonen (AGD&A), Dorothy Cardoen (AGD&A), Marc Wouters (TotalEnergies pour Energia)
<b>EXCUSÉS</b>	Liesbet Fransen (AGD&A), Kristian Vanderwaeren (AGD&A), Bert Matthijs (AGD&A), Johan Van Dingenen (Nike pour Voka), Stephan Legein (AGD&A)

### Point 1 de l'ordre du jour : Politique de sanctions AGD&A

L'Administration générale des Douanes et Accises fait le point sur la révision de la politique de sanctions et la réforme de la loi générale sur les Douanes et Accises.

Si un opérateur entame la procédure administrative, doit-il toujours payer une amende ? Il n'en est rien. Il est possible de demander une remise, qui peut être accordée ou non.

Autres aspects : En ce qui concerne les amendes administratives, un AR doit être élaboré. En pratique (dans le cas où il y a des « circonstances particulières ») des directives administratives doivent être élaborées. À cette fin, un groupe de travail sera mis en place en interne et un feed-back est prévu au sein du Forum national. L'ensemble du dossier devrait être entamé durant cette législature :

- La proposition « loi générale » doit être définitive vers la seconde moitié du mois d'août.
- De préférence, l'AR doit être terminé à la fin de cette année.
- Le processus des directives internes doit être définitif vers avril (y compris l'alignement au sein du Forum national).

### Point 2 de l'ordre du jour : MACF

En concertation avec les convenors du groupe de travail Questions européennes et générales, il a été convenu d'inclure le MCAF dans le groupe de travail. Le groupe de travail se réunit le 6 juillet. Pendant la session, les convenors prévoient un feed-back en provenance d'Agoria et de l'Administration générale des Douanes et Accises (AGD&A). Il est important de communiquer que la transmission efficace d'informations doit être mise en œuvre par l'autorité compétente. L'AGD&A se limite à exercer les tâches qui lui sont confiées.

### Point 3 de l'ordre du jour : Réforme CDU

Le package Customs Reform a été publié le 17 mai. Le groupe de travail Questions européennes et générales continuera à effectuer le suivi de la réforme CDU. Durant la réunion du 6 juillet, l'AGD&A mentionnera certains thèmes/modifications marquants. Il est évidemment impossible de résumer 645 pages en une seule présentation. Il est donc important que les opérateurs/fédérations examinent ces informations eux-mêmes et les analysent.

Pour un suivi supplémentaire ainsi que le feed-back, il semble opportun de recevoir un feed-back consolidé via le comité de pilotage concernant les propositions concrètes que l'AGD&A peut évoquer dans des discussions supplémentaires au niveau européen. L'AGD&A prévoit des périodes pendant lesquelles le feed-back est prévu. L'AGD&A propose de recevoir le feed-back consolidé au 30 septembre par chapitre/article. Au 30 septembre, les pourparlers commencent en effet au sein du Conseil, sous la présidence espagnole.

Durant le Trade Contact Group, les fédérations donnent déjà du feed-back à la Commission. Cependant, l'AGD&A ne le reçoit pas. Dans la mesure du possible, plusieurs positions papers devront être fournis. L'AGD&A demande, dans la mesure du possible, que le secteur privé fournisse du feed-back.

Toutes les informations peuvent être consultées sur le [site Web](#) de la Commission.

- Question : Les entreprises peuvent-elles avoir des réserves ? Quelle est la vision de l'AGD&A concernant cette proposition ?  
*Le feed-back suivra le 6 juillet.*
- Question : Si cela tombe sous la présidence belge, la Belgique aura-t-elle un rôle à jouer à cet égard ?  
*Le président est neutre par principe et cela implique la direction à donner.*

#### **Point 4 de l'ordre du jour : Planning MASP**

Durant le sous-groupe de travail Softwareproviders, l'AGD&A a indiqué passer en revue actuellement le planning pour AES. L'administration vise le premier trimestre 2024 pour le déploiement. L'AGD&A soumettra une Derogation Request auprès de Taxud pour cette adaptation. Dès que cette approbation sera reçue, davantage d'informations seront fournies.

L'AGD&A indique qu'un suivi continu est nécessaire. Cela s'applique également à NCTS et IDMS dont la sortie est prévue pour cet automne.

Le secteur demande à ce que des entretiens concrets soient organisés avec l'Administration. Cela inclut également les adaptations et les points d'attention pour AES.

#### **Point 5 de l'ordre du jour : Mise en œuvre ICS2/PN : Air**

Depuis un certain temps, plusieurs initiatives ont été lancées afin de soutenir l'industrie belge du fret aérien, en faisant les préparatifs nécessaires pour effectuer la transition vers ICS2 et permettre l'échange fluide des messages nécessaires.

À cette fin, la concertation est désormais programmée sur une base hebdomadaire. L'AGD&A souligne l'importance de l'avis PN. Cet avis est nécessaire entre autres afin de valider l'ENS. Il est également important en ce qui concerne les contrôles S&S.

#### **Point 6 de l'ordre du jour : Groupes de travail**

- SGT Softwareproviders : Préoccupations en ce qui concerne les systèmes de test :
  - IDMS : Première version disponible
  - PN / TS : Disponible
  - NCTS : Disponible, l'intervention manuelle reste nécessaire à l'heure actuelle
  - SAE : Juin

#### **Point 7 de l'ordre du jour : Divers**

- Customs Pro Award : L'AGD&A lance l'appel aux inscriptions pour le Customs Pro Award.

« Vous êtes impliqué dans le commerce international, les matières douanières et la logistique ? Vous jouez probablement un rôle essentiel dans la croissance de nos entreprises et nous souhaitons vous honorer. Inscrivez-vous en tant que participant au Customs Pro Award 2023 avant le 30 juin 2023. Vous pourriez remporter un des nombreux prix !

Vous pouvez aussi participer à l'événement Customs Pro Award le 10 octobre 2023. Les meilleurs de notre industrie y seront mis en lumière !

Faites passer le mot à vos collègues, à vos amis et à votre réseau. Réunissons-nous pour célébrer ceux qui stimulent l'innovation et l'excellence dans l'industrie douanière ! »

Lien site Web AGD&A : <https://financien.belgium.be/fr/Actualites/customs-pro-award-2023>

Lien pour s'inscrire : <https://customsproaward.com/registration-event/>

#### **Point 8 de l'ordre du jour : Prochaine réunion**

Les prochaines réunions auront lieu le 15 septembre et le 8 novembre à 13 h.